

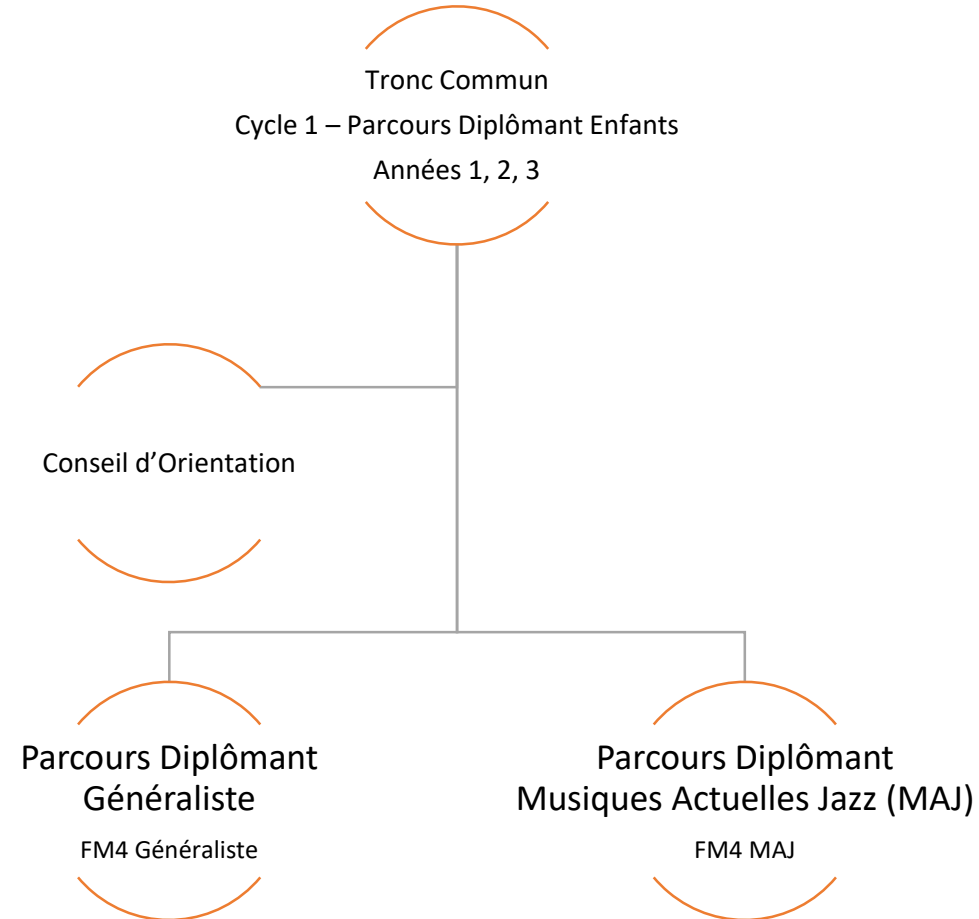
Ecole de Musique et Danse du Suet

Organisation des études Musique

2023 - 2024



Zoom sur le Cycle 1 - Parcours Diplômant Enfants



C.R.I Musique et Danse du Suet - Organisation des études MUSIQUE – PARCOURS GENERALISTE 2023-2024

CYCLE	OBJECTIF	ORGANISATION	OFFRE DE PARCOURS		
Eveil et Initiation	Ouvrir et affiner les perceptions	De la MS au CP Durée 1 à 3 ans 45 mn à 1h hebdo	Eveil « pluridisciplinaire » Musique et danse > Moyenne Section et Grande Section		
			Initiation Musique > CP		
Cycle 1	Acquérir les fondamentaux de la pratique et de la culture musicales	A partir du CE1 Durée 3 à 5 ans 1h30 à 3h30 hebdo	Parcours Diplômant Enfants À partir du CE1	Parcours Diplômant Ado / Adultes A partir de la 4 ^{ème}	
			Année 1 : Instrument 11h* Formation Musicale	Instrument 11h* Parcours adapté FM / pratique collective selon profil	
			Année 2 et 3 : Instrument 16h* Formation Musicale Pratique collective		
			Evaluation et orientation vers Parcours diplômant généraliste ou Parcours Musiques Actuelles Jazz		
			Année 4 et 5 : Instrument 16h*, Formation Musicale, Pratique collective		
Validation du Cycle 1 : contrôle continu + prestation publique en collectif					
Cycle 2	Contribuer au développement artistique personnel et acquérir les bases d'une pratique autonome	A partir de la 6 ^{ème} Durée 3 à 5 ans 3h à 6h hebdo	Parcours Diplômant Années 1 et 2 : Instrument 16h* Formation Musicale Pratique collective	Parcours Non Diplômant 4 ans maxi	Soutien à la pratique instrumentale (SPI) Instrument 8h* Pratique collective [sous réserve de place]
			Années 3 à 5 : Instrument 24h* Pratique collective	Instrument 11h* Pratique collective	
			Validation du Cycle 2 Formation Musicale : contrôle continu + examen Instrument : examen		
Cycle 3	Développer un projet artistique personnel	A partir du lycée Durée 3 à 5 ans Mini 2h30 hebdo	Année 1 : étude de projet Instrument 24h* + pratique collective		Soutien à la pratique instrumentale (SPI) Instrument 8h* + pratique collective [sous réserve de place]
			Parcours Diplômant Instrument 32h* + pratique collective	Parcours Non Diplômant	
			Certificat d'Etudes Musicales (CEM)	Instrument 24h* + pratique collective [sous réserve de place]	

* Equivalence hebdomadaire des durées annualisées : 8h = 15 mn / 11h = 20 mn / 16h = 30 mn / 24h = 45 mn / 32h=1h

CYCLE	OBJECTIF	ORGANISATION	OFFRE DE PARCOURS		
Eveil et Initiation	Ouvrir et affiner les perceptions	De la MS au CP Durée 1 à 3 ans 45 mn à 1h hebdo	Eveil « pluridisciplinaire » Musique et danse > Moyenne Section et Grande Section		
			Initiation Musique > CP		
Cycle 1	Acquérir les fondamentaux de la pratique et de la culture musicales	Durée 3 à 5 ans 1h30 à 3h30 hebdo	Parcours Diplômant Enfants À partir du CE1 Années 1, 2 et 3 Tronc commun avec le PARCOURS GENERALISTE		Parcours Diplômant Ado / Adultes A partir de la 6 ^{ème} 4 ans maxi Instruments : basse, batterie, guitare, piano Entrée directe en année 4 (plusieurs années possibles dans un niveau)
			Fin d'Année 3 : Evaluation et orientation vers Année 4 Parcours généraliste ou Parcours Jazz / Musiques Actuelles Instruments MA : basse, percussion/batterie**, guitare, piano Autres instruments possibles		
			Année 4 Instrument 16h* Formation Musicale Musiques Actuelles Jazz 4 Pratique collective : ensemble MA ou atelier Jazz débutant Année 5 Instrument 16h* Formation Musicale Musiques Actuelles Jazz 5 Pratique collective : ensemble MA ou atelier Jazz débutant		
			Validation du Cycle 1 : contrôle continu + prestation publique en collectif		
Cycle 2	Contribuer au développement artistique personnel et acquérir les bases d'une pratique autonome	Durée 3 à 5 ans 3h à 6h hebdo	Parcours Diplômant*** Année 6 Instrument 16h* FM-MAJ 6 Pratique collective : ensemble MA ou atelier Jazz intermédiaire Année 7 Instrument 24h* FM-MAJ 7 Pratique collective ensemble MA ou atelier Jazz avancé		Parcours Non Diplômant 4 ans maxi Instrument 11h* Pratique collective
			Validation du Cycle 2 Contrôle continu		
			Soutien à la pratique instrumentale (SPI) Instrument 8h* Pratique collective [sous réserve de place]		

* Equivalence hebdomadaire des durées annualisées :
8h = 15 mn / 11h = 20 mn / 16h = 30 mn / 24h = 45 mn / 32h=1h

** Cas particulier de la batterie : les deux premières années sont consacrées à la percussion, puis en année 3 l'élève commence la batterie

*** Entrée directe possible pour les élèves en fin de C2 classique (FM-MAJ6)

Pratiques collectives : entrée possible « hors parcours » dans les groupes sur entretien / avis des profs / conseils pédagogiques